

4 avril Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines

"L'ONU est fermement résolue à mieux faire connaître le problème des mines et à lancer des initiatives visant à les éliminer, et ce, dans le monde entier. En cette Journée internationale, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'un monde exempt du danger que représentent les mines et les autres restes de guerre."

Message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 4 avril 2013

Depuis 2005

Cette journée a été proclamée par l'ONU suite à la déclaration prononcée le 8 décembre 2005 et qui prévoyait que la date du 4 avril serait désormais celle à laquelle serait commémorée cette journée.

[ndlr: La symbolique liée au choix de cette date du 4 avril ne nous est pas connue pour le moment.]

Les mines anti-personnel sont des engins explosifs généralement placés sous le sol ou au niveau du sol et qui explosent au passage d'un véhicule ou un piéton. Elles ont la particularité de rester actives même après la résolution des conflits et constituent à ce titre des menaces pendant de très longues années. En savoir plus sur Handicap International.

Un traité d'interdiction trop souvent ignoré

La situation a-t-elle évolué depuis cette époque ? Il est à craindre que non et, même si un "Traité d'interdiction des mines" a été signé en 1997, il n'a pas été ratifié par tous les pays du monde loin s'en faut. Savoir que ni les Etats-Unis d'Amérique, ni la Russie, ni la Chine, ni l'Inde ne font partie des états signataires fait froid dans le dos. On pourra parcourir avec intérêt la liste des états signataires.

A ce propos, les états membres sont régulièrement encouragés à ratifier tous les instruments relatifs au désarmement, au droit humanitaire et aux droits de l'homme qui concernent les mines antipersonnel, les restes explosifs de guerre et les personnes ayant survécu aux effets dévastateurs de ces engins. Vaste programme...

Un site à visiter : www.un.org